

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE VOILE HABITABLE

Pornichet du 5 au 8 mai 2017

AVIS DE COURSE

Autorité organisatrice: le **Comité Régional du Sport Universitaire de Nantes** en collaboration avec l'**APCC**.

1. Règles :

1.1. La régata sera régie par:

- les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- l'annexe Q ([http://www.sailing.org/tools/documents/AppendixQ2009-\[6740\].doc](http://www.sailing.org/tools/documents/AppendixQ2009-[6740].doc))
- le règlement général de la FFSportU (http://www.sport-u.com/uploads/2017/Patricia/dp/voile_dp_2017.pdf)
- les règles d'utilisation des bateaux fournis jointes en annexe aux Instructions de course.
- les règles de classe du J80 ne s'appliqueront pas.
- les règlements fédéraux.

1.2. Sécurité et équipement:

- les équipages devront porter leurs **équipements individuels de flottabilité à tout moment sur l'eau**.
- Ces équipements seront fournis par l'autorité organisatrice, mais les équipages peuvent utiliser leurs gilets de sauvetage personnels homologués.
- Les équipages doivent apporter une VHF portable en état de marche pour la communication avec le comité de course.
- les équipages sont autorisés à apporter : couteau, ruban adhésif, élastiques, , montre, chronomètre, compas, pavillon rouge.

1.3. Utilisation des bateaux et demande de réparation:

Tous les efforts étant faits pour que les bateaux soient identiques, des variations ne pourront faire l'objet d'une demande de réparation (ceci modifie la RCV 62)

Le comité de course se réserve le droit d'imposer un type de voilure commun à tous les bateaux engagés. Les modalités de communication aux concurrents de cette décision seront définies dans les instructions de course.

1.4. Attribution des bateaux:

L'épreuve se court sur des **J80** fournis par le club de l'APCC.

Les bateaux seront fournis avec une GV, un génois et un spinnaker asymétrique.

L'attribution des bateaux se fera par tirage au sort pour chaque phase. Voir programme.

**Championnat de France Universitaire
Voile Habitable - Pornichet du 5 au 8 mai 2017**

1.5 Grade:

Le grade 4 de l'ISAF a été demandé pour l'épreuve.

2. Publicité:

En application de la réglementation 20.4. de World Sailing (code de publicité), les bateaux étant fournis par l'Autorité Organisatrice, la publicité autorisée selon ce code sur l'équipement fourni sera réservée à l'Autorité Organisatrice.

Les concurrents devront arborer les pavillons fournis par l'Autorité Organisatrice sur le pataras quand les bateaux seront à quai.

3. Admissibilité:

3.1. Les équipages sont composés de 4 ou 5 étudiants(es) de la même AS, de la même ville ou de la même académie. Le poids maximum de l'équipage pesé à l'inscription est de **350kg**. Le nombre d'équipiers devra être constant pendant la durée de l'épreuve. Chaque équipage pourra prévoir un remplaçant. Chaque équipier devra être en possession de sa licence FFV 2017 compétition, de sa licence FFSportU et de sa carte d'étudiant 2016/2017.

3.2. 20 équipages seront admis pour l'épreuve. Pour être retenus, les équipages devront avoir participé en amont à une des épreuves sélectives académique ou inter académiques d'habitable en flotte collective. Une liste complémentaire sera établie en prévision de désistements.

Les dossiers complets devront être envoyés **avant le 21 AVRIL 2017** au CRSU de Nantes.

La commission mixte nationale FFSportU désignera les équipages retenus en fonction des dates de retour des dossiers complets. Ces derniers en seront informés par mail.

4. Inscription:

4.1. Seules les équipes sélectionnées peuvent confirmer leur inscription.

La participation est de 480€ par équipage, et 35€ par personne supplémentaire.

Cette participation comprend la mise à disposition des bateaux, les repas des samedis, dimanche et lundi midi et le dîner du samedi soir.

4.2. Lors de la confirmation des inscriptions, chaque équipage devra remettre à l'organisateur un chèque de caution de **1500€ + 150€**, à l'ordre de l'APCC. La caution sera encaissée à hauteur du prix des réparations seulement en cas de dommage sur le bateau ou de dégradation dans les locaux utilisés durant l'épreuve.

La caution pour le bateau correspond à la limite de responsabilité pour chaque skipper pour chaque incident. Dans l'éventualité où une déduction est faite sur la caution, le skipper devra remettre la caution à sa valeur d'origine à la fin de chaque jour pour maintenir son droit de participation.

4.3. Chaque équipage doit avoir envoyé sa fiche d'inscription accompagnée du paiement des frais de participation (480€) **AVANT LE 21 AVRIL 2017** à :

**CR Sport U Nantes
8 impasse Charles Chassin - 44300 NANTES**

Après cette date, l'Autorité Organisatrice se réserve le droit de refuser une inscription tardive et de sélectionner un autre équipage.

La **caution de 1500 € + 150€** devra être remise sur place avant le 1er jour de course.

**Championnat de France Universitaire
Voile Habitable - Pornichet du 5 au 8 mai 2017**

5. Programme:

| | | |
|-----------------------|---|--|
| Vendredi 5 mai | 14h00/17h30 18h30 | Accueil - vérification des licences et cartes d'étudiants, pesée Apéritif de bienvenue Soirée libre |
| Samedi 6 mai | 9h30 10h45 18h00 20h00 | Briefing - tirage au sort des groupes et bateaux Premier signal d'avertissement. Courses à suivre Débriefing Dîner des équipages au Club de l'APCC |
| Dimanche 7 mai | 9h30 10h30 18h00 | Briefing Premier signal d'avertissement. Courses à suivre Débriefing Soirée libre |
| Lundi 8 mai | 9h00 10h00 17h00 | Briefing Premier signal d'avertissement. Courses à suivre Proclamation des résultats, clôture |

Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera donné après **16h00**

6. Instructions de course:

Les IC seront disponibles à l'accueil sur place et sur le site : APCC Voile Sportive.

7. Parcours:

7.1. Les parcours seront des parcours construits du type « bananes ».

La zone de course se situe en baie de La Baule, en face du port de Pornichet.

7.2. Le format de course comprend une phase de qualification et une phase finale avec deux groupes « or » et « argent ».

8. Lieu

Le bureau de course se situe : dans le club de l'APCC

9. Système de pénalités:

Les courses pourront être arbitrées selon l'Annexe Q des RCV.

10. Classement:

10.1. Un minimum de 2 courses devra être couru pour valider l'épreuve.

10.2. Quand 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses. Quand 4 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des ses courses, moins la plus mauvaise.

10.3. À partir du classement général final sera décerné le titre de champion de France Universitaire.

11. Limitation de sortie d'eau:

11.1. Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du Comité de Course.

11.2. Le nettoyage des bateaux sous la ligne de flottaison par les concurrents est interdit.

12. Communication radio:

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne soient recevables par tous les concurrents. (DP)

13. Récompenses:

Les 3 premiers équipages du classement général seront récompensés, ainsi que le meilleur équipage féminin.

14. Décharge de responsabilité

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir RCV 14 décision de courir. L'Autorité Organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

15. Informations complémentaires:

Contactez le CR Sport U de Nantes:

CR Sport U Nantes

8 impasse Charles Chassin - 44300 NANTES

Tél : 06.74.53.39.88 / 02.40.94.49.50 - Fax : 02.40.94.39.40

E-mail : ffsu-crsu@univ-nantes.fr

Inscription : avant le **21 AVRIL 2017** à l'aide de la fiche jointe.

Paiement des frais d'inscription : avant le 21 AVRIL 2017 soit 480€

- par chèque à l'ordre du CRSU Nantes
- ou par virement à :

COMITE REGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE PAYS DE LOIRE

RIB : 10278 36179 00012609901 04

IBAN : FR76 1027 8361 7900 0126 0990 104

BIC : CMCIFR2A

Caution : 1500€ + 150€ à remettre sur place

Fiche d'engagement

A retourner impérativement **avant le 21 avril 2017**
avec les frais de participation de 480€
CR Sport U - 8 impasse Charles Chassin - 44300 Nantes
ffsu-crsu@univ-nantes.fr

Académie : Association sportive :

Barreur : Tel :

E-mail :

ACCOMPAGNATEUR : Tel :

A titre d'information :

- Heure d'arrivée prévue :
- Lieu d'hébergement :
- Moyen de transport :

COMPOSITION DE L'EQUIPAGE :

| | NOM - PRENOM | LICENCE FFSU | LICENCE FFV |
|----------------------|--------------|--------------|-------------|
| Barreur / Barreuse : | | | |
| 2e équipier(e) | | | |
| 3e équipier(e) | | | |
| 4e équipier(e) | | | |
| 5e équipière | | | |
| Remplaçant(e) | | | |

Frais d'inscription par équipage : **480€** (à l'ordre du CRSU) à adresser par chèque avec la fiche d'engagement au CRSU de Nantes (location bateaux, frais techniques, paniers-repas des 6, 7 et 8 mai, dîner du 6 mai)

Frais repas des remplaçants et accompagnateurs : **35€** supplémentaires par personne sur l'ensemble de la compétition.

Caution d'engagement : **1 500 € + 150 €** (à l'ordre de l'APCC) à remettre lors de l'accueil.

Toute inscription annulée au delà du 29 avril ne sera pas remboursée